

Agence NGL 32 Barème des honoraires (non cumulatifs)

A Compter du 20/03/2021

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation dans le mandat .Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur (succession ou professionnels de l'immobilier) , mention est faite dans l'annonce .Les promesses de vente ou compromis sont rédigées et signées dans l'étude de votre Notaire .

Vente de fonds de commerce et de droits au bail (*) : Vente inférieure à 100 000€ : forfait de 6000€ TTC au-delà de 100 001 € : 6 % TTC (*)

Transaction sur immeuble et terrains Mandat SIMPLE ou de PREFERENCE (à charge vendeur)(*)

Inferieur ou égale à 100 000 €

FORFAIT : 10 000 € TTC

Entre 100 001 et 300 000 €

FORFAIT : 13 000 € TTC

Au-delà de 300 001 €

5 % TTC

Transaction sur immeuble et terrains Mandat EXCLUSIF (à charge vendeur) (*)

Inferieur ou égale à 100 000 €

FORFAIT : 9 000 € TTC

Compris entre 100 001 € et 300 000 €

FORFAIT : 12 000 € TTC

Au-delà de 300 001 €

4% TTC

AVIS DE VALEUR de votre bien avec prise du mandat offert, pour les successions ou autres cas : forfait 180 € ttc par bien

Vente parking ou box mandat forfait 1 500 € TTC (*). **Notre agence n'est pas habilitée pour la location ou gestion de Biens**

(*)Ceux-ci sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

En cas de délégation du mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

SAS NGL 32 capital 1 000 € Présidente GAUD Laure ,Directeur Agence GAUD Noel – 32 GRAND RUE 74350 CRUSEILLES – SIRET 824 796 361 APE 68317

CARTE IMMOBILIERES N°CPI 7401 2017 000 016 852 TVA intracommunautaire : FR90824796361 (taux 20 %)sans perception de fonds